



RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

## REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1979 B 06008

Numéro SIREN : 316 388 305

Nom ou dénomination : MARC DORCEL

Ce dépôt a été enregistré le 30/12/2015 sous le numéro de dépôt 121461



1512156901

DATE DEPOT :	2015-12-30
NUMERO DE DEPOT :	2015R121461
N° GESTION :	1979B06008
N° SIREN :	316388305
DENOMINATION :	MARC DORCEL
ADRESSE :	25 R PLUMET 75015 PARIS
DATE D'ACTE :	2015/12/07
TYPE D'ACTE :	PROCES VERBAL DU CONSEIL DE SURVEILLANCE
NATURE D'ACTE :	RENOUVELLEMENT DE MANDAT DE DIRECTEUR GENERAL

**MARC DORCEL**

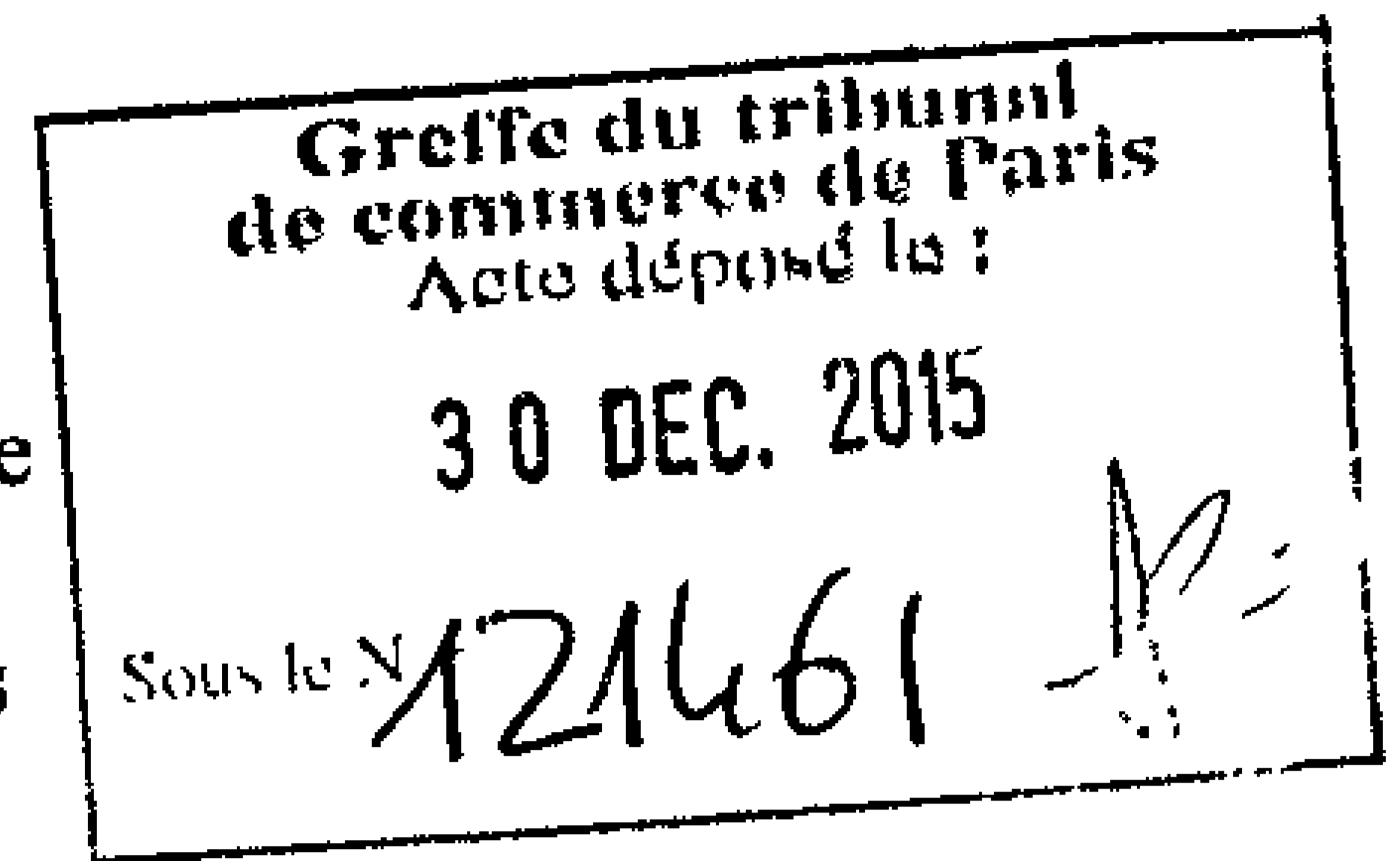
---

Société anonyme à Directoire  
et Conseil de Surveillance  
Au capital de 150.000 Euros

Siège social : 25, rue Plumet  
75015 PARIS

R.C.S. Paris B 316 388 305 (1979 B 6008)  
Siret 316 388 305 00047

---



**PROCES - VERBAL  
DE LA DELIBERATION DU CONSEIL  
DE SURVEILLANCE DU 7 DECEMBRE 2015**

---

PN -

L'an deux mille quinze,  
Le sept décembre,  
A seize heures,

**Sont présents :**

**Monsieur Marcel HERSKOVITS**  
Président du Conseil de Surveillance

**Madame Berthe KLODAWSKI**  
Vice-Présidente du Conseil de Surveillance

**Monsieur Marcel SAGNIER**

**Assiste également à la réunion :**

**Monsieur Grégory HERSKOVITS**

BR

MLH

Tous les membres du Conseil étant présents, le Conseil de Surveillance peut valablement délibérer.

Monsieur le Président du Conseil de Surveillance rappelle au Conseil que les fonctions de Monsieur Grégory HERSKOVITS, Directeur Général et Membre unique du Directoire sortant, sont venues à expiration et qu'il est à présent rééligible.

En conséquence, le Conseil de Surveillance décide à l'unanimité le renouvellement pur et simple pour une nouvelle période de quatre (4) ans qui viendra à expiration le 30 décembre 2019, de Monsieur Grégory HERSKOVITS, Directeur Général et Membre unique du Directoire sortant,

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par le Président et un membre du Conseil de Surveillance.

**UN MEMBRE DU CONSEIL  
DE SURVEILLANCE**



**LE PRESIDENT**

